



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 02 février 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS le 02 février, le Conseil communautaire, légalement convoqué le mercredi 25 janvier 2023, s'est réuni à la salle polyvalente de la Treille à Saint-Pierre d'Albigny en séance publique, sous la présidence de Béatrice SANTAIS.

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 50

Nombre de membres votants : 57

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaient donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			X
Carlo	APPRATTI	ARBIN	X		
Catherine	BRISSE (Suppléante)	ARVILLARD	X		
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF	X		
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOIX SUR GELON			X
Eric	BARBIER	CHAMP LAURENT	X		
Thierry	MARTIN (Suppléant)	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN	X		
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	X		
Benoît	LAISNEY (Suppléant)	DETRIER	X		
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE	X		
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE	X		
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE	X		
Jean-François	DUC	LA TRINITE		S. DUPARC	X
Nathalie	POMEON	LAISSAUD	X		
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET	X		
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL	X		
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES	X		
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY	X		
André	BUISSON	MONTMELIAN	X		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN		A. CONAND	X
Anne	CONAND	MONTMELIAN	X		
David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		
Yves	PAVILLET	MONTMELIAN	X		

Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN	X		
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	X		
Giuseppina	PATRAS	MYANS		JP GUILLAUD	X
Lionel	MURAZ	PLANAISE	X		
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE		F. VILLAND	X
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE		C. LEVANNIER	X
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE			X
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE	X		
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE	X		
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE	X		
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	X		
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Lionel	GOUVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY		M. BOUVIER	X
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	X		
Sylvie	SCHNEIDER	STE HELENE DU LAC	X		
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE		J. GACHET	X
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE			X
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY	X		
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET			X
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Denise	MARTIN	VILLAROUX	X		

06-2023 – VENTE A LA SOCIETE PETZL D'UN TERRAIN SUR LE PARC D'ACTIVITÉS DU HERON POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT INDUSTRIEL

Rapporteur : Stéphane DUPARC

Implanté sur le Parc d'activités du Héron à Rotherens depuis une vingtaine d'années, le site de production de l'entreprise PETZL, est spécialisé dans la fabrication de mousquetons, de piolets, de crampons, de broches et de poulies dans des ateliers à la pointe de la technologie. PETZL est leader mondial dans la production d'équipements de protection individuelle (boudriers, mousquetons, lampes frontales...). Le siège de l'entreprise est installé à Crolles en Isère avec des ateliers de production sur place.

Avec une croissance régulière, l'entreprise souhaite construire une extension de son site de production savoyard pour doubler la production annuelle de mousquetons. Le nouvel atelier de production disposerait d'une surface d'environ 1 950 m², avec un effort particulier apporté sur la qualité de construction : isolation, mise en place de panneaux photovoltaïques en toiture, limitation

des surfaces imperméables aux abords... Cette extension permettrait la création de 40 nouveaux emplois venant s'ajouter aux 140 salariés déjà sur site.

Si la réserve de terrain dont dispose PETZL permet de réaliser une partie de l'extension, un tènement complémentaire est nécessaire. Cela permettrait en effet de mener à bien le projet constructif en optimisant la surface de l'atelier et en densifiant l'emprise de la parcelle.

Les parcelles concernées incluses dans la vente, d'une superficie totale d'environ 1 490 m², sont à prélever sur les parcelles cadastrées 1254, 1287, 1290 et 1490 de la section A, sur la commune de Rotherens route des Bons Prés, sur le Parc d'activités du Héron. Les surfaces seront confirmées par un document d'arpentage réalisé par un géomètre expert avec de nouvelles références cadastrales. Cette cession est envisagée moyennant le prix de 38 € HT/m², TVA en sus.

La vente du terrain se fera au profit de l'entreprise PETZL, ou à toute autre structure juridique adéquate qui se substituerait, représentée par Monsieur Paul PETZL, en vue de l'extension de l'entreprise.

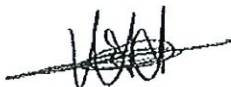
France Domaine a été sollicité pour donner son avis sur cette base.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de cession dans les nouvelles conditions présentées ci-dessus ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer le compromis de vente, ainsi que l'acte authentique de vente dans les conditions énoncées ci-dessus avec l'entreprise PETZL, ou à toute autre structure juridique adéquate qui se substituerait, représentée par Monsieur Paul PETZL, en vue de l'extension de l'entreprise.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

Le secrétaire de séance



Sébastien MARTINET

La Présidente,



Béatrice SANTAIS